

**COMPTE-RENDU**  
**DU COMITE SYNDICAL DU 23 Juin 2022**

La séance débute à 18h05.

Le président, Monsieur CHAUVEAU, étant absent, l'installation des délégués est faite par Guillaume FERRON.

Le plus âgé des membres présents au comité syndical prend la présidence de l'assemblée et le plus jeune la fonction de Secrétaire de séance.

Mme PROGIN Nicole est donc nommée Présidente de l'assemblée et M. PARAGE Frédéric, Secrétaire.

Deux personnes se portent volontaires pour être assesseurs, Mme LEPRAT Monique et Mme SAUGET Nicole.

Le vote pour le nouveau bureau du SICTOM peut commencer.

**Election du Président**

Après l'appel à la candidature, M. VAN REMOORTERE Éric se présente au poste de président.

Il explique que les CC FerCher Pays Florentais et Champagne Boischaut aurait aimé faire ensemble une co-présidence mais que légalement ce n'était pas possible.

M. VAN REMOORTERE étant le seul candidat, le vote peut débiter.

Arrivé à 18h25, avant la fin de l'appel des délégués, M. GONNET Arnaud, peut participer au vote.

Après dépouillement, avec 28 votants, 1 vote BLANC et 27 Bulletins POUR, M. VAN REMOORTERE est élu président du SICTOM de Champagne Berrichonne.

**Composition des Membres du bureau**

Le Président M. VAN REMOORTERE, nouvellement élu prend la présidence de l'Assemblée.

Afin d'avoir une représentativité équitable des 2 communautés et pour travailler de façon efficace, il propose un bureau de 8 personnes, soit 2 vice-présidents et 5 membres du Bureau.

Sa proposition est approuvée à l'unanimité.

**Election du 1er Vice-président**

M. CHABANCE Fabrice, seul candidat à se présenter, est élu 1<sup>er</sup> Vice-président avec 27 bulletins POUR et 1 BLANC.

### **Election du 2nd Vice-président**

M. LEGNIER François, seul candidat à se présenter, est élu 2nd Vice-président avec 27 bulletins POUR et 1 BLANC.

Une fois installé, M. LEGNIER souligne que les 2 communautés de communes ont été réunis dans un but commun : sauver le SICTOM. Avant leur élection, les membres du bureau n'étaient que responsables, maintenant ils deviennent responsables et coupables.

### **Election des 5 membres du bureau**

Pour chaque appel de candidature, les membres élus ont été les seuls candidats à se présenter.

Les nouveaux membres se présentent ainsi :

- 1<sup>er</sup> Membre : LAINEZ Sylvie, avec 27 bulletins POUR et 1 bulletin BLANC
- 2<sup>ème</sup> Membre : NORMAND Franck, avec 27 bulletins POUR et 1 bulletin BLANC
- 3<sup>ème</sup> Membre : MALLET Armelle, avec 26 bulletins POUR et 2 bulletins BLANC
- 4<sup>ème</sup> Membre : LEPRAT Monique, avec 24 bulletins POUR et 4 bulletins BLANC
- 5<sup>ème</sup> Membre : METIVIER Philippe, avec 28 bulletins POUR.

La composition étant établie, le président remercie les assesseurs et précise que dans un 1<sup>er</sup> temps, le travail du bureau sera de faire un état des lieux et un point financier du syndicat dès qu'il aurait connaissance du document de la CRC.

Il remercie les secrétaires du SICTOM pour l'ensemble du travail fourni pour la préparation de ce comité.

Le délégué de Primelles prend ensuite la parole pour remercier également les secrétaires pour leur accueil lors des échanges téléphoniques et aux rippers pour leur qualité de travail.

L'ordre du jour étant épuisé et l'assemblée n'ayant plus de questions à poser, la séance est clôturée à 20h00.